

Article paru le 25 juin 2013

Environnement

EcoDDS lance son premier appel d'offres

EcoDDS, premier éco-organisme dédié aux déchets diffus spécifiques (DDS) des ménages, a lancé le 21 juin dernier son premier appel d'offres à destinations de tous les professionnels des déchets concernés par la nouvelle réglementation.

En tant qu'éco-organisme agréé, EcoDDS attribuera désormais aux entreprises candidates les marchés d'enlèvement, de tri et de traitement des DDS ménagers dans une zone prédéfinie. Le cahier des charges (zones d'interventions, missions, périmètres et critères professionnels) sera établi par EcoDDS dans le respect du texte publié le 3 avril 2012 par la Commission d'harmonisation et de médiation des filières de collecte sélective et de traitement des déchets. L'attribution du premier marché faisant suite à ce premier appel d'offres aura lieu fin octobre, début novembre 2013.

Par la rédaction